

Compte rendu
ASSEMBLEE GENERALE Ordinaire
Ligue de Tennis de Table des Pays de la Loire
28 juin 2014 - CHANGE (53)



289 Clubs présents ou représentés sur 434 au total pour 1036 voix exprimées sur 1 371.

CD 44 =	84 Clubs et 317 voix	CD 49 =	62 Clubs et 221 voix
CD 53 =	63 Clubs et 190 voix	CD 72 =	38 Clubs et 145 voix
CD 85 =	49 Clubs et 177 voix		

14 H 00 : Pointage des Clubs
14 H 45 : Ouverture de l'Assemblée générale ordinaire

1 - Mot d'accueil et présentation vidéo dynamique du club organisateur et mot de Philippe DELAUNAY, Président du Groupement d'employeurs de Tennis de Table en Mayenne.

2 - Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale ordinaire et élective du 29 juin 2013 à LA POMMERAYE SUR LOIRE (49)

Approuvé à l'unanimité

Une minute de silence observée en souvenir des pongistes ou parents de pongistes décédés cette saison.

3 - Allocution de Bruno BELLET, Président de la Ligue

Un objectif ambitieux pour l'olympiade : allier la performance au développement de la masse. Nécessité d'enrichir notre offre de formation vers les bénévoles comme vers les salariés.

Des conventions d'objectifs avec les comités mises en place cette année : plus dynamique, elles permettent de mutualiser nos moyens, sans effet de concurrence.

Des partenariats efficaces avec un maintien des subventions CNDS et Région dans un contexte de baisse grâce à la qualité des dossiers présentés. Une convention avec la FFTT plus personnalisée à partir de 2015 : c'est attendu et souhaitable.

Des résultats sportifs encourageants : bonne saison des clubs Pro (montée du CA Mayenne en Pro A dames), titre de vice-championne de France d'Océane Guisnel en junior filles, sélectionnée aux CEJ et entrée à l'Insep, podium des cadets aux championnats de France des régions, etc.).

Une politique de labellisation des clubs qui repart : gage de qualité pour l'avenir.

Une équipe de salariés renforcée pour mieux servir les clubs.

Signature des conventions avec la Ligue du sport adapté (Richard MAGNETTE, président) et le comité régional handisport (Guy LEPAGE, Vice-président). Allocution des représentants.

4 - Rapport moral de la Secrétaire générale Marie Andrée AURIGNY

- Chiffres et statistiques en particulier sur les féminines
- Le siège de la Ligue, son fonctionnement, les anciens et les nouveaux salarié(e)s, ses travaux de rénovation.
- Communication avec : le Site Internet, la newsletter, le déficit d'adresses mails renseignées et l'obligation à partir de la saison 2014-2015 de saisir les résultats directement sur SPID.
- Nouvelle formule dans l'organisation de l'Assemblée générale.

Le Président, Bruno BELLET, remet la médaille de la Ligue au club organisateur de Changé.

5 - Vote du compte de résultat et bilan du 1^{er} juillet 2012 au 31 décembre 2013 (18 mois).

Explications de René OIRY, Trésorier.

Approuvés à l'unanimité

6 - Lecture du rapport du vérificateur aux comptes, Pierre PERIGOIS.

7 - Présentation des budgets prévisionnels années civiles 2014 et 2015 et vote du Budget prévisionnel de l'année civile 2014.

Pour la 2^e année consécutive, pas d'augmentation de la part Ligue des licences.

Approuvé à l'unanimité

PAUSE et remise de récompenses

MERITE REGIONAL - Promotion 2014

Médaille d'Or

JAVIERRE Daniel	NANTES ASGEN	44
LEMAN Jean-Yves	NANTES St Médard	44
TROISPOILS Claude	St ANDRE DE LA MARCHE	49

Médaille de BRONZE

GUERAULT Evelyne	EVRON Alerte	53
PIRON Loïc	MAYENNE CA	53
GENDRY Didier	CRAON ES	53
PELLOIN Fabrice	JUBLAINS ASJTT	53

Classement AVENIR PING 2013/2014

Clubs	Dotation Chèques Cadeaux	TOTAL Pts.	Rang
NANTES ST MEDARD DOULON	1 800 €	695	1
ST JULIEN TENNIS DE TABLE	1 400 €	462	2
LE MANS A.S.L	1 100 €	404	3
BEAUFOU VENDEE (ASL)	950 €	336	4
ROMAGNE (LA) - S.S.	800 €	332	5
STE LUCE T.T.	650 €	322	6
ST HILAIRE DE LOULAY	500 €	299	7
MAYENNE Club Athlétique	450 €	295	8
MURS ERIGNE ASITT	420 €	257	9
ARNAGE US	400 €	209	10

Opération 22000 Licenciés

PROGRESSION MENSUELLE

Mois de mars 2014

- | | |
|------------------------|-----------------------------------|
| 1- Anille-Braye (72) | chèque-cadeau Wack Sport de 300 € |
| 2- Arthon-Cheméré (44) | chèque-cadeau Wack Sport de 200 € |
| 3- Nantes TTCNA (44) | chèque-cadeau Wack Sport de 100 € |

Mois d'avril 2014

- | | |
|--------------------------|-----------------------------------|
| 1- Pouzauges (85) | chèque-cadeau Wack Sport de 300 € |
| 2- Loroux-Bottereau (44) | chèque-cadeau Wack Sport de 200 € |
| 3- Beaufou (85) | chèque-cadeau Wack Sport de 100 € |

Mois de mai 2014

- | | |
|----------------------|-----------------------------------|
| 1- St-Nazaire TT CTT | chèque-cadeau Wack Sport de 300 € |
| 2- Montjean (53) | chèque-cadeau Wack Sport de 200 € |
| 3- La Milledse (72) | chèque-cadeau Wack Sport de 100 € |

PROGRESSION ANNUELLE

Clubs de moins de 80 licenciés

- | | | |
|---------------|------------------|------------------------|
| - Dames : | St-Philbert (44) | 1 table de compétition |
| - Messieurs : | St-Melaine (49) | 1 table de compétition |

Clubs de plus de 80 licenciés

- | | | |
|---------------|-----------------------|------------------------|
| - Dames : | Château du Loir (72) | 1 table de compétition |
| - Messieurs : | Nantes St-Joseph (44) | 1 table de compétition |

CONVENTIONS SUIVI CLUBS

Nom du club	Convention Performance	Convention Détection
ANGERS Vaillante	2 300 €	1 000 €
ST JULIEN TENNIS DE TABLE		2 000 €
LAVAL Bourny		1 000 €
BEAUFOU VENDEE (ASL)	1 600 €	
ROMAGNE (LA) - S.S.	2 900 €	
STE LUCE T.T.	1 250 €	
MAYENNE CA	2 100 €	
LE MANS ASL	1 300 €	
ARNAGE US		1 000 €
LE MANS ASGM		1 150 €
LAVAL FA	650 €	
NANTES St Médard	4 150 €	1 350 €

8 - Rapports d'activités :

- **Pôle Compétitions et Organisations**, par Christian BONNEAU
- **Pôle Promotion, Développement et Communication**, par David LELIEVRE
- **Rapport d'activité du Conseiller technique de la Ligue**, Fabrice DAVIS

9 - Etude des vœux

Le Mans ASGM (72) : Possibilité de débiter les rencontres régionales à 15H au lieu de 14H30. Réponse : maintien à 14H30

Ponts de Cé (49) : Permettre aux joueurs mineurs de disputer les rencontres le samedi en après-midi ou début de soirée pour leur permettre de se reposer le dimanche.

Réponse : maintien du dimanche. Il est toujours possible d'avancer une rencontre et pour cela de demander aux équipes adverses en début de saison.

Nantes Mellinet (44) et autre club : Pouvoir jouer toutes les rencontres

Réponse : maintien de la décision de ne faire jouer que les 14 parties.

Pour toutes ces questions, la Ligue a suivi la réglementation fédérale. L'expérimentation sur une saison permettra d'en tirer des conclusions.

10 - Allocution de Joël SOULARD, Conseiller régional, membre de la commission culture, sport, citoyenneté et éducation populaire.

A noter : le futur CREPS comprendra bien une salle spécifique dédiée au tennis de table (échéance 2017-2018) à l'usage du pôle France et du pôle espoirs.

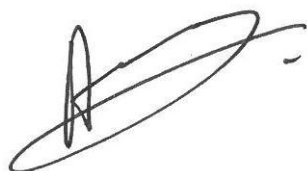
Le Président, Bruno BELLET, lui remet la médaille de la Ligue.

Les responsables des associations présentes sont invités, pendant le vin d'honneur offert par le club organisateur, à participer à des stands d'informations sur 4 thèmes :

- Accompagnement des clubs et emploi
- Accueil des féminines
- Former des animateurs et entraîneurs bénévoles
- Bien gérer son club avec SPID

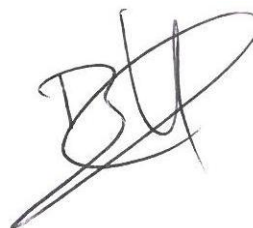
Fin de l'assemblée générale à 18H

La secrétaire générale,



Marie-Andrée AURIGNY

Le Président,



Bruno BELLET